



Prix de thèse Gilles Kahn

patronné par l'Académie des
sciences et décerné par la SIF

Pour candidater :

<https://prix-sif.inria.fr>

Condition de candidature : avoir soutenu son doctorat d'informatique dans une école ou université française entre le 1^{er} septembre 2017 et le 31 août 2018

Calendrier :

- 16 juillet 2018 : ouverture du site de soumission
- 16 septembre 2018 : date limite de dépôt des candidatures
- début décembre 2018 : notification des résultats
- début 2019 : remise officielle du prix lors du congrès de la SIF

<http://www.societe-informatique-de-france.fr/recherche/prix-de-these-gilles-kahn/>